

Attestation sur l'honneur

Se référer au décret n°2022-1762 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel pour 2023 dit « Le Décret »

1- Informations relatives au client concerné :

Raison sociale / nom du client :

Référence du contrat :

Nom du site :

Adresse du site :

PCE / sous-station (1) :

Nom du gestionnaire du site (1) :

Adresse du gestionnaire du site (1) :

Code NAF client (1) :

N° SIRET client (1) :

Code NAF gestionnaire (1) :

Numéro d'enregistrement au registre des copropriétés (1) :

(1) Si applicable.

2- Déclarations du client

Je soussigné,

représentant [Cochez la/les mention(s) utile(s) et complétez]

- le syndicat des copropriétaires du [adresse] :
- le bailleur [nom du bailleur] :
- le gestionnaire d'un établissement ou lieu visé à l'article 10 du Décret [nom du gestionnaire] :
- le résident d'une maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur

atteste sur l'honneur appartenir à l'une des catégories de clients mentionnée [Cochez la mention utile]

- au deuxième alinéa de l'article 2 du Décret ;
- à l'article 10 du Décret ;

atteste sur l'honneur que le bâtiment dont je suis [Cochez la/les mention(s) utile(s)]

- propriétaire ;
- gestionnaire ;
- résident (maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur) ;

est affecté à

%

à : [Cochez la/le(s) mention(s) utile(s)]

- usage d'habitation (parties communes et parties privatives) ;
- des espaces de logement et d'hébergement des personnes physiques au sein des établissements et lieux dont je suis gestionnaire (article 10 du Décret) ;

en application du I.3°.f) de l'article 7 du Décret, valeur exacte requise.
Nota : si le pourcentage indiqué est d'au moins 80%, un pourcentage de 100% sera appliqué à titre dérogatoire pour le calcul de l'aide.

m'engage à informer [Cochez la/le(s) mention(s) utile(s)]

(rayer cet alinéa si application de l'article 10 du Décret ou maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur)

- les consommateurs résidentiels ;
- les copropriétaires ;

dudit bâtiment que la société en charge de l'exploitation du réseau de chaleur auquel le bâtiment est raccordé, a demandé en leur nom et pour leur compte, les aides versées par l'Etat en application du Décret, à les imputer sur les comptes-clients concernés et à utiliser à cette fin les informations fournies dans le présent formulaire

Je reconnais avoir pris connaissance des obligations m'incombant au titre du décret précité relatives :

- à l'imputation du montant des aides perçues dans les coûts mis à la charge des consommateurs résidentiels éligibles (rayer cet alinéa si application de l'article 10 du Décret ou maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur),
- au remboursement des trop-perçus le cas échéant au gestionnaire du réseau de chaleur auquel le bâtiment est raccordé,

et y adhérer sans réserve.

J'ai été informé que la réception de la présente attestation par le gestionnaire du réseau de chaleur moins de dix (10) jours ouvrés avant les échéances fixées au I et au II de l'article 7 du Décret entraîne un risque de non-traitement de ma demande.

Nom et prénom du signataire :

Qualité du signataire :

Fait le

à

Signature